

COMMISSION DES ENTREPRISES
DE SERVICE PUBLIC DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DANS L'AFFAIRE d'une demande par WPS Canada Generation, Inc. pour approbation d'une modification de ses tarifs pour la vente d'énergie électrique et capacité de production par WPS Canada Generation, Inc. à Perth-Andover Electric Light Commission ("PAELC")

AVIS D'AUDIENCE

Un avis d'audience publique est par ceci donné que WPS Canada Generation, Inc. a fait demande à la Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick (la "Commission"), par demande datée le vendredi 10 janvier 2003 (la "Demande") pour approbation d'une modification à la structure de ses tarifs pour la vente l'énergie électrique et capacité de production à PAELC. Les changements auraient comme conséquence une augmentation de 22,6 pourcent dès le mardi 1er avril 2003 et des accroissements de 4,8 pourcent chaque six mois jusqu'à et y compris, le dimanche 1er avril 2007.

L'audience publique de cette Demande sera tenue à 11 heures le mercredi 26 mars 2003 à l'hôtel de ville du village de Perth-Andover.

Toutes personnes qui entendent intervenir à l'audience publique sont tenues d'envoyer à la Commission par avis écrit, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le mercredi 12 mars 2003. Toutes autres personnes qui entendent présenter des observations orales dans la présente audience publique sont tenues d'en donner avis à la secrétaire de la Commission aux coordonnées ci-dessous.

Les parties intéressées peuvent examiner la Demande et la preuve déposée, ainsi qu'une copie de l'Ordre de la Commission, pendant les heures normales de bureau, aux bureaux de la Commission. Des copies du plein Ordre de la Commission peuvent être obtenues en appelant (506) 658-2504 ou en écrivant à:

Commission de entreprises de service public
C.P. 5001
15, rue Market Square, bureau 1400
Saint John, NB E2L 4Y9

FAIT à Saint John, Nouveau -Brunswick le 31 janvier 2003

PAR LA COMMISSION

La secrétaire de la Commission
Lorraine R. Légère